

Journée du cheval

Travaux

Aménagement de la ZAC
Cambrai : 3^{ème} tranche et
extension

Dossier

Des projets structurants
pour notre commune

Pratique

Conseil Local de Sécurité
et de Prévention de la
Délinquance

Magazine d'information
n°11 / septembre 2023

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel

[petiteilevilleofficielle](#)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°11
Septembre 2023

3.Édito

4-7.Travaux

- Réhabilitation de la cour de l'école Les Platanes Sud
- Aménagement de la ZAC Cambrai : 3^{ème} tranche et extension
- Retour en image sur les travaux

8-12.Dossier :

- Des projets structurants pour notre commune

13.Associations

- RPI, la Radio de Petite-Île !

14.Pratique

- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

15.Environnement et développement durable

- Présentation plantes endémiques

16-19.Retour en images

20-21.Portrait

- Jeux des Îles de l'Océan Indien
- Gaëlle Gonthier

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (octobre, novembre, décembre)
- Course VTT cross-country



Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : ICP ROTO

Tirage : 7600 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.

Chères Petite-Îloises, chers Petite-Îlois,



Notre dernier magazine municipal a été consacré à vous présenter le bilan de mi-mandat de notre équipe. Vous avez pu ainsi mesurer l'ampleur du travail effectué par l'équipe composée des agents et des élus.

Ce nouveau numéro de « Petite-Île à la Une » vient retracer les derniers événements du trimestre écoulé, travaux, animations mais également vous annoncer les grands projets qui seront lancés d'ici à la fin de notre mandat.

Parmi nos priorités, le logement reste l'ambition numéro une de notre municipalité. D'ici à la fin de l'année et malgré des retards de livraison dus à des faillites d'entreprises, les 80 logements des opérations Bois de Joli Cœur, Vavangues et Veloutiers seront enfin livrés.

En lien avec les bailleurs sociaux, nous aurons plusieurs chantiers à engager : les travaux de ravalement des façades de l'opération les 3 Ilets à Cambrai, le démarrage des travaux de l'opération « Bois de Buis » au Centre-Ville, « Désiré 3 » à Ravine du Pont, « Canne Bonbon » à Anse les Bas et « Bois de Gaulette » à Manapany les Bas. En tout, nous aurons environ 90 logements en construction et en programmation.

La ville, en lien avec le CCAS, lance prochainement la construction de logements temporaires et d'accueil d'urgence à Charrié afin de répondre au besoin des familles qui se retrouvent sans toit après un accident de la vie ou un incendie. Cette opération sera composée de 1 T4 et 6 T2.

Nous nous préparons également à lancer d'imposants chantiers de voiries. Ainsi, dès le premier semestre 2024, les travaux reprendront sur la RD31, dans la traversée de Ravine du Pont. Des études de maîtrise d'œuvre vont être lancées sur le chemin Laguerre, la rue du Cratère, la rue de l'Est et la rue Pasteur. Ces études permettront de définir les besoins et de concevoir une chaussée adaptée aux flux de circulation.

Avec le Conseil Départemental, il est programmé des travaux de sécurisation de la rue Paul Démange entre le chemin Ariste Pothin et la croisée de Charrié, la réalisation sur la RD 29 d'un ouvrage d'art sur la ravine de L'Anse et d'un pont cadre sur la ravine Charrié. Le radier de la ravine Bras sur la route de Carosse sera supprimé. Le Département va également lancer des études pour sécuriser le déplacement des piétons entre le collège et Ravine du Pont.

Enfin, une réflexion va être engagée et associera les riverains du Chemin Neuf sur un aménagement de cette route en privilégiant, les piétons, les cyclistes tout en conservant la circulation des automobilistes.

Avec la CIVIS, les chantiers de modernisation et de renforcement des réseaux d'eau potable vont permettre l'amélioration du rendement du réseau sur Petite-Île. Les études se poursuivent sur la réalisation du réseau d'assainissement collectif. Ces travaux à venir sont indispensables pour l'ouverture à l'urbanisation les terrains classés en zone 2AU au PLU et pour permettre de lancer le grand chantier d'aménagement de la tranche 3 et de l'extension de la

zone d'aménagement concertée de Cambrai où il est programmé près de 400 logements, un ephad de 107 lits, une gare routière, un nouveau stade, une nouvelle caserne de pompiers, une salle des fêtes...

Avec le soutien financier de la Région et de l'Europe, la CIVIS va pouvoir lancer les travaux d'extension de la zone d'activité Verger Hémerly avec la création de 27 lots pouvant accueillir des entreprises et renforcer le tissu économique de la Commune.

La Ville pourra, elle, engager les travaux d'aménagement et d'extension du bassin de baignade de Grande Anse, qui a obtenu l'avis favorable des services de la DEAL, et lancer l'autre projet touristique phare celui de l'aménagement du Domaine du Relais.

Toutes ces opérations ne doivent pas pour autant cacher le travail toujours aussi soutenu et riche de nos forces vives. Notre tissu associatif continue inlassablement à faire vivre notre belle commune en organisant des manifestations et en renforçant le lien social entre les Petite-Îloises et les Petite-Îlois. Le second semestre sera riche en inaugurations, en événements culturels et sportifs. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Bonne lecture à tous,

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

Réhabilitation de la cour de l'école Les Platanes Sud

Depuis de nombreuses années, les écoles à La Réunion font face à des niveaux de température élevés dans les classes en été. Ce phénomène inquiète à la fois les parents et les équipes pédagogiques. Soucieux du bien-être des enfants, la ville de Petite-Île a réfléchi à une solution d'amélioration du confort thermique et de végétalisation des équipements scolaires.



L'école maternelle Les Platanes Sud, créée en 1960 et située dans les hauteurs de la commune à Piton des Goyaves, fait partie de ces équipements scolaires à réhabiliter. La cour d'environ 1 220 m², est composée de deux parties : Une partie non couverte d'environ 820 m² qui est l'espace de jeu principal des enfants, composée d'un sol souple vieillissant qui nécessite d'être remplacé et une autre partie couverte d'une surface d'environ 400 m², qui permet aux enfants, pendant les périodes pluvieuses, de pouvoir bénéficier d'un espace de jeu.

L'objectif de cette réhabilitation est de créer une école éco-responsable qui vise à remettre au cœur de l'aménagement le bien-être des enfants, tout en les sensibilisant tout comme leurs parents et le personnel, au respect de l'environnement.

Le programme des travaux comporte :

- Le traitement des sols, avec la création d'une zone engazonnée qui favorise la pratique d'activités diverses (jardinage, jeux de découverte et de mobilité), la mise en œuvre de sol amortissant avec des jeux dessinés, la filtration des eaux pluviales.

- La mise en place de mobilier éducatif et d'observation de la nature avec la création de salle de classe extérieure qui répond aux attentes éveil, découverte, et apprentissage pédagogique.

- La végétalisation de la cour : création d'îlots de fraîcheur pour améliorer le confort thermique à l'extérieur ce qui impacte indirectement le confort à l'intérieur, amélioration de la biodiversité sur le site en adoptant la palette végétale du secteur géographique concerné, mise en œuvre d'une haie végétale endémique pour créer un brise-vent entre la rue et l'école, création des noues végétalisées qui joueront le rôle de système de gestion des eaux pluviales.

Le coût total des travaux de réhabilitation de la cour de l'école Les Platanes Sud est de 282 173,53€. Ces travaux ont été financés à l'aide du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie COVID-19 (REACT UE). L'Europe s'engage à La Réunion.



L'objectif de cette réhabilitation est de créer une école éco-responsable qui vise à remettre au cœur de l'aménagement le bien-être des enfants, tout en les sensibilisant tout comme leurs parents et le personnel, au respect de l'environnement.



Le coût total des travaux de réhabilitation de la cour de l'école Les Platanes Sud est de 282 173,53€.

Aménagement de la ZAC Cambrai : 3^{ème} tranche et extension

La ZAC Cambrai, d'une superficie de 26 hectares au total, a été créée en 1991 et partiellement réalisée entre 1994 et 1998. La première et la deuxième tranche totalisent 71 logements locatifs, 40 en accession sociale, 17 lots libres, un gymnase, un équipement petite enfance. Il reste aujourd'hui à aménager la 3^{ème} tranche et l'extension Ouest, différées en raison notamment de problèmes hydraulique et d'assainissement des eaux usées.



Les objectifs poursuivis dans cette opération sont de continuer la structuration du Centre-Ville en lien avec le dispositif « Petites Villes de Demain » en :

- Aménageant des terrains pour répondre aux besoins en logements avec une part de logements aidés (60%) mais également privés (40%). Une partie de ces logements seront collectifs ou semi-collectifs et une autre partie sera proposée en terrain à bâtir ;

- Réserveant des terrains pour la réalisation d'équipements publics et des services de proximité autour d'une centralité : groupe scolaire, salle des fêtes, équipements sportifs, EHPAD, SDIS etc... Ces équipements seront situés dans l'extension Ouest.

- Continuant le désenclavement du secteur par la création d'une voie nouvelle connectée à la future voie de contournement.

- Créant une gare routière afin de desservir le quartier en transports

en commun. La mobilité douce sera pleinement intégrée au projet avec l'aménagement de pistes cyclables et trottoirs ombragés.

Pour mener à bien cette opération, la ville de Petite-Île doit encore faire l'acquisition du foncier nécessaire au projet. Le coût global de ce projet est estimé à 41 000 000€.



Le coût global de ce projet est estimé à 41 000 000€



Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Création d'un accès pour le Bibliobus
Parc François Mitterrand



Travaux réalisés

Réalisation d'un fil d'eau
Rue Adénor Payet



Travaux réalisés

Réalisation d'un fil d'eau
Rue des Mascarins



Travaux réalisés

Réalisation d'un fil d'eau
Allée des Sereins



Travaux réalisés

Mise aux normes ralentisseur
Rue des Maraîchers



Travaux réalisés

Peinture extérieur à la cuisine centrale
École Les Alpinias



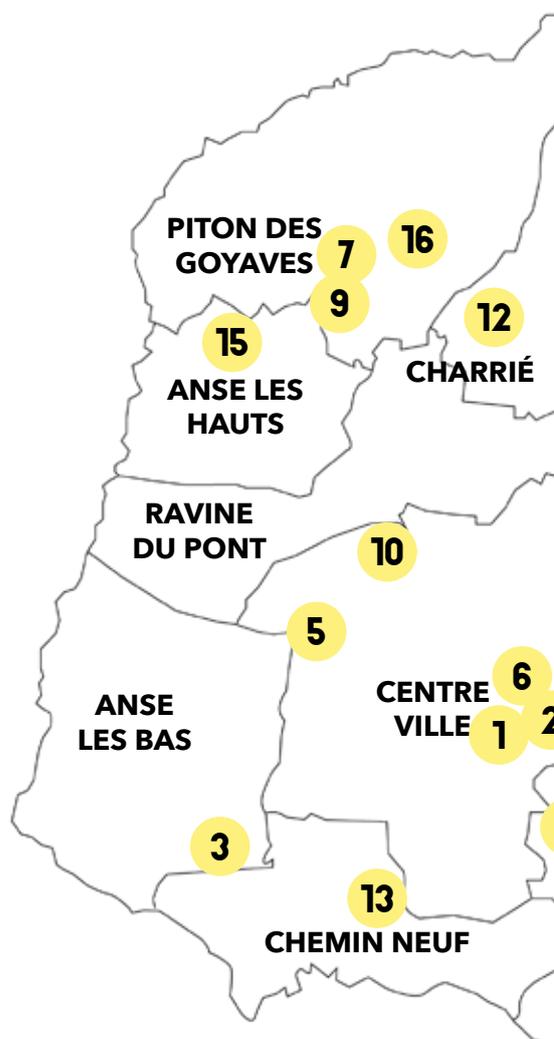
Travaux réalisés

Peinture intérieur
École Les Platanes Nord



Travaux réalisés

Pose de caniveau
Chemin Léopold Lebon



Travaux réalisés
Reprise revêtement routier
 Rue des Francicéas



Travaux réalisés
Travaux de confortement
 Chemin Dauphin



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Chemin Emile Grosset



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Impasse des Citernes



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Impasse des Dahlias



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Impasse du Relais



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Rue des Eucalyptus



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
 Chemin Piton des Goyaves



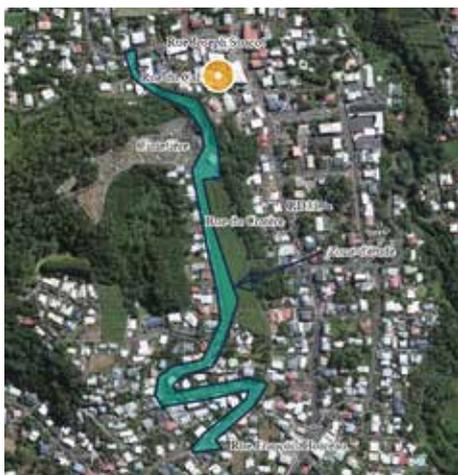


Des projets structurants pour notre commune

De 2020 à 2023, la municipalité a investi plus de 24 millions d'euros sur le territoire de Petite-Île. Mais, elle ne compte pas en rester là ! De gros projets restent encore à venir jusqu'à la fin de la mandature.

Travaux de réseaux et de recalibrage sur la rue du Cratère/rue du Calvaire, la rue de l'Est et les voies attenantes.

La Commune de Petite-Île souhaite effectuer des travaux de recalibrage et de réseaux sur la rue du Cratère et la rue du Calvaire. Ces voies sont empruntées par beaucoup d'administrés de la Commune qui souhaite soit aller au cimetière soit visiter le point de vue du Calvaire soit dévier le cœur de village pour éviter la circulation. Cette zone mise à l'étude, qui se situe à l'Ouest du cœur de village, est fortement urbanisée. Montant prévisionnel des travaux sur la rue du Cratère et rue du Calvaire : 3 800 000€



De plus, dans le même principe, la Commune de Petite-Île a également la volonté d'effectuer des travaux de recalibrage sur la rue de l'Est et les voies attenantes : l'allée des Violettes, la rue des Perdrix et la rue Joseph Hoareau. Ces voies se situent en partie basse du cœur de village et sont également fortement urbanisées.

Il est également prévu de lancer les études de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la rue Pasteur à Anse les Bas.

Pour toutes ces voies, il est donc important de :

- Mettre en adéquation les réseaux d'eaux pluviales avec le niveau d'urbanisation du secteur pour limiter le risque d'inondation des habitations pavillonnaires ;
- De développer le réseau d'assainissement collectif ;
- De moderniser les réseaux énergétiques et de

télécommunication ;

- Sécuriser tous les flux de déplacement dans ce contexte résidentiel.

L'objectif de ces travaux est donc d'améliorer le cadre de vie des Petite-Îlois habitant le secteur tout en créant des conditions optimales de circulation pour tous les usagers de la route.



Réalisation d'une voie de liaison entre le quartier de Ravine du Pont et la route nationale



Le chemin Laguerre est une voie empruntée par beaucoup d'usagers de la route qui souhaitent soit éviter le Centre-Ville de Petite-Île soit gagner du temps par rapport aux embouteillages sur la RN2 depuis le rond-point « La Croisée ». La volonté de la ville est de proposer un apaisement de la circulation en Centre-Ville par la mise en place d'une contournante. Cette voie sera une alternative agréable et sécuritaire au mode de circulation existant. Elle permettra également

aux personnes qui viennent des hauts de la commune d'éviter de passer par le Centre-Ville.

Le projet est, tout en restant dans l'emprise actuelle du chemin Laguerre, de donner plus de confort aux usagers. La contournante avec une voie vélo à double sens s'inscrit dans le développement des mobilités douces sur le territoire de Petite-Île.

Le programme de l'étude porte sur :

- La création de trottoir;
- La création d'une voirie de 6m;
- La création d'une piste cyclable;
- La création d'un espace planté.



Aménagement et sécurisation de la RD31 - rue Paul Demange



La rue Paul Demange, portion située entre le chemin Ariste Pothin et le carrefour de la RD3, ne permet pas d'assurer la circulation des piétons en toute sécurité. La route est actuellement bordée de caniveaux à ciel ouvert dans le sens montant et d'un accotement étroit parfois inexistant côté descendant. Ainsi, dans la continuité des travaux de la RD31, la ville de Petite-Île souhaite entreprendre des travaux de sécurisation et de recalibrage du réseau de gestion

des eaux pluviales de la rue Paul Demange dans le quartier de Charrié.

Programme des travaux :

- Réalisation de trottoirs sur 700ml ;
- Réfection de caniveau en béton ;
- Busage d'une partie du réseau pluvial ;
- Aménagement de traversées piétonnes ;
- Réalisation de quais bus et

- traversées piétonnes ;
- Réalisation de parapets et murets ;
- Mise en œuvre de coussins berlinois ;
- Réfection de la chaussée en enrobé, y compris la signalisation horizontale

Montant prévisionnel : 700 000€ HT

Travaux d'assainissement pluvial et de sécurisation de Ravine du Pont - Tranches 1 et 2.

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux d'amélioration et de sécurisation du cadre de vie des habitants de Ravine du Pont, la Commune de Petite-Île a entrepris depuis 2017 la requalification de la RD29, du Chemin Lepinay et de la RD31. Après la tranche 3 qui s'est achevée en janvier 2023, la ville de Petite-Île lancera dès le début de l'année 2024 les travaux de la tranche 1 (de la RD29 au chemin Karl de Lavergne) et de la tranche 2 (du chemin Karl de Lavergne au chemin Venant).

- Le renforcement de la conduite d'eau potable,
- La réalisation d'un réseau d'eaux usées en attente,
- La Réalisation de trottoirs,
- Des travaux d'éclairage public,
- La réalisation d'un enrobé neuf sur tout le linéaire.

Le coût global des travaux est estimé à :

Tranche 1 : 1 375 480€ HT

Tranche 2 : 1 061 057,72€ HT.

Programme des travaux :

- La réalisation d'un réseau d'eau pluviale enterré et dimensionné,
- La réfection complète du réseau d'Adduction d'Eau Potable,



Logements temporaires et d'accueils d'urgence

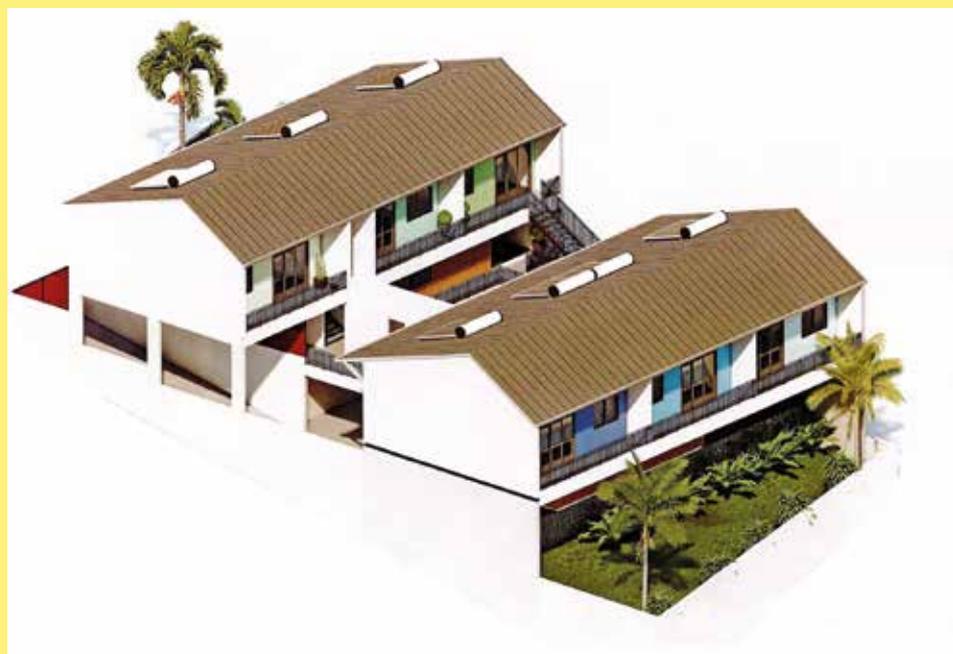
La ville de Petite-Île souhaite pouvoir proposer un hébergement temporaire pour les personnes en situation d'urgence, ce qui permettrait de leur assurer, un lieu temporaire où vivre et une aide à l'insertion.

La commune dispose d'un foncier, la parcelle AK 1293 d'une superficie de 717 m², située à Charrié, en état de friches et sur lequel il existe un bâti de trois F4 au stade de gros œuvre inachevée depuis environ 15 ans.

Il est desservi par la rue Denis Leveueur.

Le projet prévoit la création 7 appartements (1 T4 et 6 T2) dont un local collectif de 80m² dédié à l'accompagnement social des personnes hébergées.

Coût global de l'opération
1 650 685 € HT.



Aire de covoiturage

Afin de poursuivre son programme d'actions pour la transition écologique, la ville a lancé des études pour la création d'une aire de covoiturage sur une parcelle de 5 600m² à l'angle de la route de Grande Anse (RD73) et du chemin Neuf (RD30). Ce projet a pour objectif de créer un espace fonctionnel et attractif incitant au covoiturage pour à la fois réduire le flux de véhicule sur la RN2, promouvoir les déplacements doux avec voies vertes et chemins pédestres jusqu'à Grand Anse. Mais également d'apporter une solution aux problématiques de stationnement les Week-end et

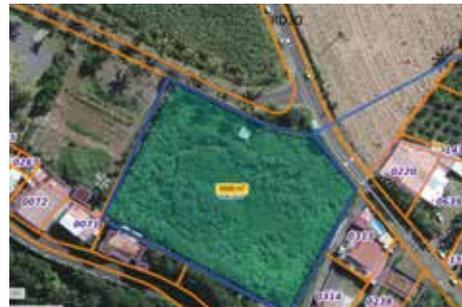
jours de forte affluence sur le site de Grand Anse.

Le programme des études comporte entre autres :

- L'aménagement d'un espace de covoiturage d'une capacité de 230 places environ ;
- Une connexion avec les RD30 et RD72 et la sécurisation des abords y compris la faisabilité d'aménagement d'un giratoire ;
- La construction d'un bâtiment de 150 m² à énergie positive (BEPOS) pour l'activité écotouristique ;
- La création d'une interface pour les navettes ;

- La construction d'un espace d'attente abrité ;
- La plantation et végétalisation de l'espace dans le cadre de la démarche DAUPI.

Coût total du projet estimé à 3 500 000 HT.



Programme de réhabilitation de 3 écoles

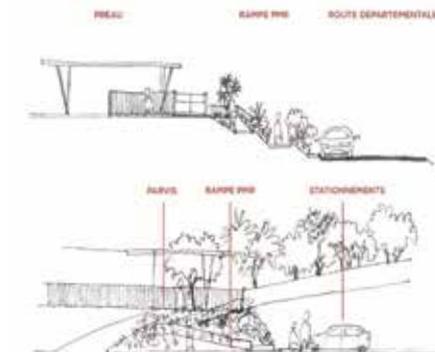
La commune de Petite-Île dispose de neuf établissements scolaires répartis sur l'ensemble de son territoire. Certains d'entre eux ne répondent plus aux besoins actuels et présentent des dégradations structurelles. L'éducation est un axe de développement pour Petite-Île. C'est pourquoi, pour faire face aux dégradations structurelles et aux évolutions actuelles, la ville de Petite-Île souhaite restructurer

ses équipements d'enseignement et notamment des écoles Les floralies, Le Vetyver et Les Badamiers.

Il s'agit d'opérations de restructuration, d'extension et construction neuve au sein des écoles existantes ainsi que d'aménagement d'espaces extérieurs qui permettront d'offrir aux usagers et aux utilisateurs des espaces adaptés, notamment en termes :

- de typologie d'espaces et de surfaces offertes,

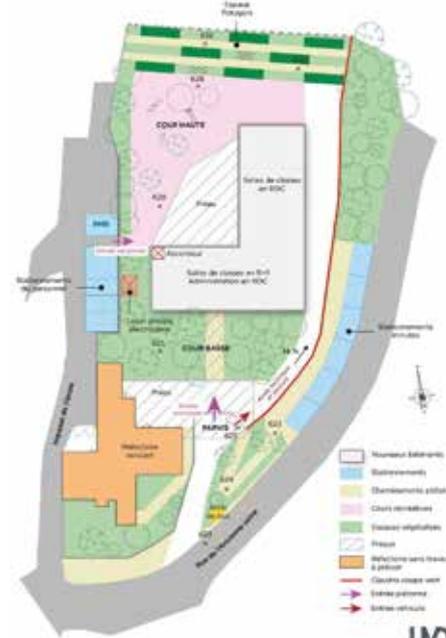
- d'organisation des espaces,
- d'accessibilité et de sécurité,
- de confort d'usage.



École Les Floralies



École Les Badamiers



École Les Vétiviers

Extension du bassin de baignade de Grande Anse

Le projet d'aménagement et d'extension du bassin de baignade de Grande Anse est un projet initié pour répondre à un premier objectif à savoir permettre aux enfants du primaire d'apprendre à nager. Un second objectif est de proposer une baignade en mer sécurisée face au risque Requin. Pour se faire, la Commune de la Petite-Île a engagé des études pour rénover et agrandir le bassin existant créé dans les années 80. Programme des travaux :

- Extension de la superficie du bassin de baignade (à 7200 m²),

- Sécuriser l'activité et améliorer le confort de baignade,
- Construction d'un poste de surveillance de la baignade de 45m²,
- Amélioration de l'accessibilité au bassin,
- Amélioration du confort de la plage,
- Conservation de l'aspect naturel du site.

De 2020 à fin 2023, des études complémentaires sont menées à la suite des demandes formulées par la DEAL. Ces derniers ont depuis donné un avis favorable sur le projet.

Estimation des travaux :
7 000 000€ HT



Extension de la Zone d'activités économiques de Verger Hémery

Petite-Île a l'ambition d'être une terre d'expérimentation pour tout secteur innovant et cela passe par l'implantation d'entreprises sur son territoire, ce qui nécessite d'avoir un foncier disponible. La Zone d'activités économiques (ZAE) Verger Hemery est aujourd'hui occupée à 100%, ce qui montre bien l'attrait du territoire. En effet, l'ensemble des 21 parcelles sont commercialisées et les ateliers occupés.

Aussi, pour répondre à la demande des entreprises, une surface utile de 28 826 m², divisée en 27 parcelles, est attendue. Dans la programmation, est prévue des ateliers dans la continuité de ceux qui existent déjà, Argamasse, ainsi que des lots libres de différentes contenances, qui favoriseront l'installation de petites et moyennes entreprises.

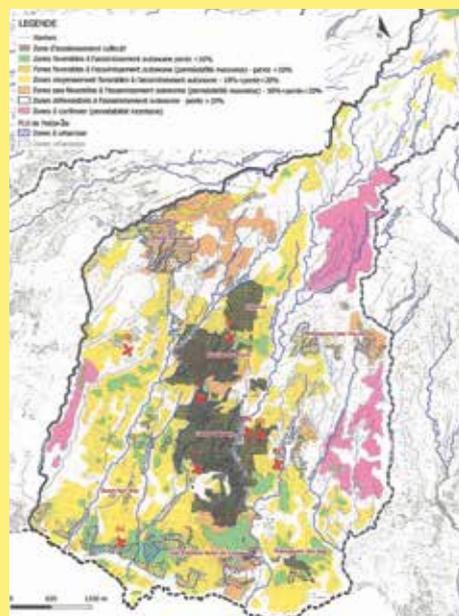


Réseaux d'assainissement collectif

A l'heure actuelle, la ville de Petite-Île ne dispose d'aucun dispositif d'assainissement collectif. Au vu des nouveaux projets d'urbanisation et notamment de la ZAC Cambrai, il a été nécessaire de penser à l'installation d'un réseau d'assainissement collectif sur le territoire. Ainsi, pour assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées, la CIVIS a élaboré, conformément aux normes législatives, une proposition de zonage d'assainissement collectif sur la ville de Petite-Île et prévoit

d'établir ce nouveau réseau dans les quartiers du Centre-Ville, de Ravine du Pont, de Charrié et quelques habitations de Manapany-les-Bas. Les autres secteurs seront, eux, maintenus en assainissement non collectif. C'est la station d'épuration de Saint-Joseph qui aura pour mission d'assainir les effluents collectés.

Après l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur à la suite de l'enquête publique en octobre 2022, les études de maîtrise d'œuvre sont lancées.



RPI, la Radio de Petite-Île !

RPI (Radio Petite Île) est une radio associative basée à Petite-Île. Elle a vu le jour en juillet 2020 à la suite d'une idée d'une bande de passionné de musique et de radio.



RPI est une radio qu'on a écouté sur le web pendant 2 ans sur le site rpi974.com ou en téléchargeant l'application sur Google Play sur tablettes et smartphones. Depuis juin 2023, la radio s'est vu attribuer une fréquence FM. On peut désormais l'écouter partout dans le sud sauvage sur la bande FM 99.1 !

RPI Radio vous partage la vie de la commune au moyen de communiqués, d'interviews, de reportages, d'informations, et toutes activités et animations socio-culturelles et sportives de Petite-Île. Elle souhaite également faire la promotion de la vie associative de Petite-Île mais aussi faire découvrir les artistes et les nouveaux talents de La Réunion.

C'est également par le biais de RPI Radio que sont diffusés tous les directs des conseils municipaux. C'est ainsi un moyen pour nos administrés de suivre en temps réel l'avancée des travaux et les projets de la ville de Petite-Île.

Une équipe d'animateur assure les programmes de la radio 7 j sur 7 et 24 h sur 24.



Pour écouter RPI sur la FM 99.1

Sur le net : www.rpi974.com

Application disponible pour Android sur Google Play

Adresse : 13 rue des Maraichers 97429 Petite-Île

Tel : 0693 40 26 97 (directeur d'antenne)

Tel : 0693 62 76 28 (studio)

Mail : rpiradio974@gmail.com



RPI Radio vous partage la vie de la commune au moyen de communiqués, d'interviews, de reportages, d'informations, et toutes activités et animations socio-culturelles et sportives de Petite-Île



Le Conseil Local de de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance chargée de la coordination locale du contrat local de sécurité (CLS) ou de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD). Il réunit l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance.



Le CLSPD de Petite-Île a été créé en 2016 mais est malheureusement resté en sommeil. La volonté de l'équipe municipale est d'apporter un cadre de vie pacifié, d'accompagner la jeunesse et de créer du lien afin de préserver un cadre de vie tranquille et serein à Petite-Île. C'est pourquoi, le mardi 5 septembre dernier, la ville a fait le choix de réactiver le CLSPD de Petite-Île.

Le coordinateur CLSPD, placé sous la responsabilité de la Police Municipale, assure le rôle d'animation et de coordination de la politique de prévention de la délinquance confié au maire au plan local par l'article 1 de la loi du 05 mars 2017. Il a notamment pour missions :

- De faire fonctionner les instances partenariales locales en matière de prévention et de lutte contre la délinquance. Il coordonne ainsi le CLSPD et la mise en œuvre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- D'animer le réseau partenarial au travers de diverses formes de groupes de travail (cellules de veille par exemple) ;

- D'impulser et d'évaluer les actions décidées dans le cadre de la stratégie territoriale ;
- D'accompagner techniquement les acteurs de terrain dans la mise en œuvre des priorités de la prévention de la délinquance.

4 axes de travail ont été priorisés dans le CLSPD de Petite-Île : La tranquillité publique ; La parentalité et actions envers les jeunes ; La prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et l'aide aux victimes ; La sécurité routière. Ces axes de travail sont traités par la mise en place de fiches actions (ex : Opération Tranquillité Vacances, Lutte contre les addictions, Sport pour l'inclusion etc...)



Le mardi 5 septembre, la ville de Petite-Île a réactivé le CLSPD.



Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

CHANGE ÉCORCE

Description : le Change écorce est un arbre dont l'écorce se détache par larges lambeaux sombres, découvrant ainsi des taches plus claires. Le Change écorce peut atteindre 15 m de haut dans la forêt chaude et humide mais restant à l'état d'arbuste dans les forêts d'altitudes. Ses rameaux sont rougeâtres.

Les feuilles simples, alternes sont pétiolées. Le pétiole mesure de 2 à 8 mm de long, les stipules sont petites, latérales, de forme deltoïde, très caduques. Le limbe très variable est elliptique ou obovale, à sommet obtus à subacuminé, à base cunéiforme, parfois il est lobé. Les fleurs hermaphrodites sont de taille moyennes et blanches. Elles sont en fascicules axillaires de 1 à 5 fleurs ou solitaires ou encore en grappes. Chacune possède une gerbe de nombreuses étamines libres autour du stigmate. Les sépales de 4 à 5 sont imbriqués, libres sauf à la base, les deux externes plus petits. Les pétales sont absents.

Les fruits sont de petites baies blanches et globuleuses. Leur pulpe est très appréciée de certains oiseaux tel que le merle endémique de La Réunion, qui dissémine les quelques graines de couleur crème contenues dans le fruit.

Biologie : Le Change écorce est un arbre indigène de Madagascar, des Comores, des Seychelles de l'Afrique tropicale et des Mascareignes : La Réunion, Rodrigues, Maurice. Cette espèce très commune est présente de 0 à 2 000 m d'altitude dans tous les types de forêts de l'île. Sa floraison se produit toute l'année à La Réunion mais elle est plus fréquente pendant la saison chaude.

Utilisation : Son bois sert à faire des charpentes et des bardeaux. Il est aussi utilisé comme bois de feu.

TAMARIN DES HAUTS

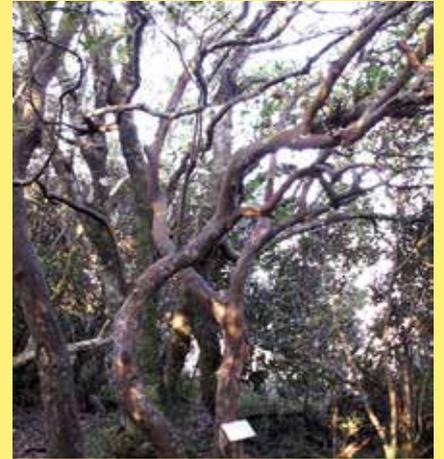
Description : Les arbres couchés continuent à vivre et redressent leurs branches. Le tronc du Tamarin des hauts est noueux et court. L'écorce présente des gerçures longitudinales.

Le tamarin des hauts est un arbre au feuillage bleuté et au couvert léger. Les feuilles adultes du Tamarin des hauts sont en fait des phyllodes (pétiole transformé). Les feuilles juvéniles sont bipennées avec de petites folioles.

Les phyllodes du Tamarin des hauts sont légèrement arqués, longs de 6 à 16 cm et larges de 0,5 à 2 cm, coriaces, présentent de nombreuses nervures longitudinales et sont parfois plus ou moins recouverts d'un enduit cireux argenté.

Biologie : Le Tamarin des hauts se développe entre 1 200 et 2 200 m d'altitude et peut constituer l'essence dominante de forêts appelées tamarinaies. Le Tamarin des hauts présente l'inconvénient d'avoir un enracinement superficiel et, bien qu'ayant une frondaison assez peu fournie, il est facilement couché par les vents cycloniques.

Utilisation : Le bois de Tamarin des hauts est considéré comme un bois de valeur. On l'emploie dans la construction, les meubles locaux, les menuiseries, la parqueterie, les objets d'art et d'artisanat, ainsi que pour la confection de bardeaux. Autrefois on l'utilisait pour la construction de petits bateaux. L'arbre est planté comme arbre d'ornement le long des routes et comme source de nectar pour les abeilles.



Change écorce



Tamarin des hauts

Retour en images

L'Îlot z'enfants

Visite pour le concours
Petite-Île s'illumine



Mercredi 14 décembre

Auditions EMA et école de danse



Premier coup de pelle du cimetière



Jeudi 15 décembre



**Samedi 14 et
dimanche 15 janvier**

Remise de vêtements
par le Rotary Club
à l'association les
Samaritains



Jeudi 15 janvier

CMA Mobile



Vendredi 3 février

Caravane d'accès aux droits
et à l'information



Lundi 6 février

Premier coup de pelle Karl
Lavergne



Mardi 7 février

Exposition de l'artiste
Geneviève Fontaine



Du 10 février au 31 mars

Dimanche 18 décembre



Fête du foot



Journée éco-citoyenne



Relais de la liberté

Samedi 21 janvier



Repas de la troisième
jeunesse

Mardi 31 janvier



Anniversaire de Madame
Etheve Danielle 101 ans

Vendredi 17 février



Visite du Ministre des Outre-
Mer Jean-François Carenco

Samedi 18 février



Caravane de l'animation à
Manapany les Hauts

Mardi 21 février



Plantation au Domaine du
Vivier



Visite du Sous-Préfet
Monsieur Normand Jean-Paul

Permanence bus Asetis



Vendredi 3 mars

Journée de la femme



Mercredi 8 mars

Caravane de l'animation à Piton des Goyaves



Samedi 11 mars

Caravane d'accès aux droits et à l'information



Lundi 13 mars

Sortie de la troisième jeunesse à l'Anse des Cascades



Réception des nouveaux arrivants



Vendredi 24 mars

Cérémonie citoyenne



Samedi 25 mars

VTT XC Urbain



Dimanche 26 mars

Premier coup de pelle des travaux de la rue de la Cour



Jeudi 30 mars

Spectacle "Qui sommes nous je"



Samedi 1er avril

Animation de Pâques



Mercredi 5 avril

Samedi 18 mars



Festival des Arts Martiaux

Du 20 au 26 mars



Illumination de la mairie en jaune en soutien à l'association MEMS-Mon Endométriose Ma Souffrance

Mardi 21 mars



Inauguration du sentier des agriculteurs

Du 27 mars au 3 avril



Illumination de la mairie en bleu en soutien à la journée mondiale de l'autisme

Mardi 28 mars



CMA Mobile



Inauguration de l'école Les Bougainvilliers

Du 14 avril au 19 mai



Exposition de Pascale Lilamand

Samedi 15 avril



Caravane de l'animation à Chiendent Bambou

Mercredi 19 avril



Caravane d'accès aux droits et à l'information

Vendredi 21 avril



Dératisation collective

Retour en images

Cérémonie du 8 mai



Lundi 8 mai

Caravane du bel âge



Vendredi 12 mai

Caravane de l'animation à Verger Hémerly



Samedi 13 mai

Remise de couette par le Rotary Club



Lundi 22 mai

Animation fête des mères



Mercredi 24 mai

Visite du préfet Monsieur Jérôme Philippini



Illumination de la mairie en vert en soutien à la campagne de sensibilisation de la maladie de Lyme



Du 26 mai au 2 juin

Collégiens aux jeux Olympiques et paralympiques 2024



Vendredi 16 juin

Caravane de l'animation à Manapany les Bas



Opération premières pages



Samedi 17 juin

Samedi 20 et dimanche 21 mai



Rallye du Sud Sauvage

Du 22 mai au 17 juin



Exposition de Christine Somnica

Lundi 22 mai



CMA Mobile

18-Retour en images

Samedi 3 juin



Finale communale d'éducation routière



Remise de médaille de la famille

Lundi 5 juin



P'ti tour à vélo

Du 5 au 12 juin



Illumination de la mairie en violet en soutien à l'association AFRH (maladie de Verneuil)

Jeudi 22 juin



Inauguration de la stèle érigée en mémoire des soldats réunionnais morts pour la France en Opérations Extérieures

Samedi 24 juin



Fête de la musique

Mercredi 28 juin



CMA Mobile et la Chambre de Commerce et de l'Industrie

Journée des associations



**Samedi 1^{er} et
dimanche 2 juillet**

Emma Métro :
Championnat de France
Master d'athlétisme



Vendredi 7 juillet

Exposition Rasine de Christine Wong



Du 21 juillet au 25 août
Sortie 3^{ème} jeunesse au Baril



Vendredi 28 juillet
Saisis ta chance



Vendredi 11 août
Caravane de l'animation à
Ravine du Pont



Samedi 26 août

Journée du cheval



Dimanche 3 septembre
Réception des athlètes des
Jeux Des Îles de l'Océan
Indien



Mercredi 6 septembre
Illumination de la mairie en
jaune en soutien à l'association
SAF France (Syndrome
d'Alcoolisation Fœtale)



Du 9 au 17 septembre

Mercredi 12 juillet



Soirée des lauréats

Vendredi 14 juillet



Festivités du 14 juillet



Anniversaire de la radio RPI
et bal du 14 juillet

Du 28 au 29 août



Rentrée en musique dans
les écoles

Du 1^{er} au 7 septembre



Illumination de la mairie en
rouge en soutien au collectif
HEMA 974

Dimanche 3 septembre



Course de côte

**Du 15 septembre
au 7 octobre**



Exposition de Morel
Laurence

Vendredi 15 septembre



Anniversaire de
Threstran Marguerite
pour ses 102 ans

Samedi 16 septembre



Journée Européenne du
Patrimoine

Jeux des Îles de l'Océan Indien

La 11^{ème} édition des Jeux des Îles de l'Océan Indien s'est tenue à Madagascar du 25 août au 3 septembre 2023 et nos athlètes Petite-Îlois nous ramènent quelques médailles !



Les Jeux des Îles de l'Océan Indien sont une compétition multisports où se rencontrent des sportifs des différentes îles du sud-ouest de l'océan Indien depuis 1979, date de la première édition des Jeux. C'est le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de La Réunion qui émet, au départ, l'idée d'organiser des jeux sportifs dans l'océan Indien en 1974. Elle est adoptée par le Comité International Olympique (CIO) deux ans plus tard. Initialement baptisées Jeux de l'Océan Indien, les épreuves sportives changent rapidement d'appellation pour devenir les Jeux des Îles de l'Océan Indien (JIOI). En tant qu'instigatrice, c'est tout naturellement que notre île à servi de décor en 1979 aux tout premiers Jeux.

Pour cette 11^{ème} édition, La Réunion se classe 3^{ème} derrière Madagascar et Maurice avec 80 médailles d'or et 244 médailles au total.

C'est avec une grande fierté que Petite-Île a reçu dans ses murs ses athlètes et participants aux JIOI, le 6 septembre dernier pour les féliciter de leurs parcours respectifs et les encourager à aller toujours plus loin. Une cérémonie pleine d'émotions !

Retour sur les participants et leurs résultats :

• En Athlétisme :

- Emma Métro revient avec 3 médailles : médaille d'or au 1500m dames, médaille d'argent au 5000m dames et médaille de bronze au 800m dames.
- Ruddy Barret termine 6^{ème} au 1500m et 7^{ème} au 5000m.
- Ulrich Balzanet termine 8^{ème} au semi-marathon.

• En Karaté :

- Malika Guillou revient avec 2 médailles : médaille de bronze au kumité individuel - 68 kg Dames et médaille d'argent par équipe.
- Ludovic Vitry revient lui aussi avec 2 médailles : médaille d'or au kumité individuel - 67 kg Hommes et médaille d'argent par équipe.
- Eric Torney a participé aux JIOI en tant que sélectionneur KATA pour la Ligue de Karaté Réunion.

• En Football :

- Jean Michel Payet : arbitre licencié à l'AJ Petite-Île et faisant partie du trio arbitral réunionnais ayant officié aux JIOI.



Emma Métro



Malika Guillou



Ludovic Vitry et Éric Torney



Ruddy Barret, Emma Métro et Ulrich Balzanet



Jean-Michel Payet

Gaëlle Gonthier

Originnaire de Petite-Île, Gaëlle Gonthier est auteure et éditrice au sein de Vélytyver éditions, une structure qu'elle fonde en 2022 et qui est basée à Charrié, là où elle vit avec sa petite famille, ses animaux et ses plantes !



© Thomas Lebon / Vélytyver éditions.

C'est toute petite que Gaëlle Gonthier se passionne pour l'écriture. Elle a écrit sa première histoire à 6 ou 7 ans. Elle l'avait intitulé Pauvre Stéphanie, histoire d'une petite fille handicapée. Fabriquée sur des feuilles de couleur en plusieurs exemplaires, c'est toute fière qu'elle les partage avec ses proches. Sans le savoir, elle était déjà attirée par le monde de l'édition !

Elle a commencé à s'intéresser à l'écriture journalistique dès le collège et le lycée où elle a participé à la création de journaux. Elle lisait assidûment Le Quotidien et les éditos percutants de Jean-Louis Rabou. Après avoir étudié les sciences politiques et le journalisme à Paris, elle exerce pendant une dizaine d'années le métier de journaliste dans l'audiovisuel et la presse écrite en France, en Inde, et à La Réunion et notamment en dirigeant l'agence du Quotidien de Saint-Pierre.

Fascinée par le patrimoine de son île et par l'environnement indianocéanique, elle explore différentes manières de raconter la société et celles et ceux qui la façonnent. « J'ai trouvé dans l'écriture un moyen de ne pas rester passive, de m'engager, de transmettre des informations

ou des idées qui me paraissent essentielles à l'éveil des consciences. En même temps, l'écriture me permet d'explorer la société, de m'ouvrir au monde, de trouver parfois des réponses, de relativiser, somme toute, de grandir » nous dit l'auteure.

Dans le même temps, elle réalise Médecine de brousse, un documentaire de 52 minutes tourné à Madagascar et diffusé sur le réseau Réunion La 1ère sur l'Organisation Non Gouvernementale Médecin de l'Océan Indien.

Elle écrit et publie son premier roman l'an dernier Tipa tipa na semé - Les combats de Raymond Lucas distribué dans la plupart des librairies de l'île. Il est nominé au Prix Flamboyant - Livre réyoné 2022 et sélectionné aux Trophées FNAC Réunion 2022 - Meilleur livre adulte.

Cette année, elle écrit et publie un beau-livre photographique sur le vétyver, Vélytyver Bourbon, un patrimoine en péril avec les photographies de Marc Roussel.

Ce qu'elle retient de son parcours : la série de reportages qu'elle a réalisés pour France Ô au lendemain du séisme majeur qui a ébranlé Haïti en 2010. Trois frères dont un petit de 5 ans atteint de drépanocytose avaient perdu leur mère dans la catastrophe. Ils se retrouvaient à la rue. Leur père, installé en région parisienne, faisait des pieds et des mains pour les faire venir en France. Grâce aux différents reportages, les enfants ont enfin pu retrouver un foyer familial, en France, après le traumatisme qu'ils ont subi.

Madame Gonthier nous annonce qu'elle a d'autres projets en cours mais qu'il est encore trop tôt pour en parler. Nous attendrons la suite avec beaucoup d'impatience !



« J'ai trouvé dans l'écriture un moyen de ne pas rester passive, de m'engager, de transmettre des informations ou des idées qui me paraissent essentielles à l'éveil des consciences. »



Non respect du règlement intérieur du Conseil Municipal du 24 mai 2020

L'opposition n'a pas constitué de groupe dans le délai obligatoire d'un mois après l'approbation du règlement intérieur (conformément à l'article 31 du règlement intérieur, annexe à la délibération n°2020/2/10).

Loisirs agenda

Planning prévisionnel des manifestations

Octobre :

Semaine bleue :

Date : Du 2 au 7 octobre

Lieu : Commune de Petite-Île

Repas de la semaine bleue :

Date : Samedi 7 octobre

Lieu : Gymnase de Petite-Île

Course VTT Cross-country :

Date : Dimanche 8 octobre

Lieu : Commune de Petite-Île

Réception des coureurs du Grand Raid :

Date : Mercredi 25 octobre

Lieu : Mairie

Fête de l'ail :

Date : Du 26 au 29 octobre

Lieu : Centre-Ville

Journée de la Production Réunionnaise :

Date : Vendredi 27 octobre

Lieu : Salle Le Fangourin

Randonnée et course de l'ail :

Date : Dimanche 29 octobre

Lieu : Sur la commune

Novembre :

Cérémonie patriotique :

Date : Samedi 11 novembre

Lieu : Parvis de la Mairie

CMA Mobile :

Date : Jeudi 16 novembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Dératisation collective :

Date : Mardi 21 novembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 25 novembre

Lieu : Centre-Ville

Challenge sport :

Date : Samedi 25 et dimanche 26 novembre

Lieu : Complexe sportif

Décembre :

Concours Petite-Île s'illumine :

Date : Du 27 novembre au 8 décembre

Lieu : Commune

Voeux au monde éducatif :

Date : Vendredi 15 décembre

Lieu : Arrière cour de la mairie

Voeux aux professionnels de la santé et de la sécurité et services :

Date : Vendredi 15 décembre

Lieu : Arrière cour de la mairie

Voeux au monde associatif et aux talents :

Date : Samedi 16 décembre

Lieu : Gymnase

Voeux au monde économique :

Date : Samedi 16 décembre

Lieu : Arrière cour de la mairie

Course de la liberté :

Date : Dimanche 17 décembre

Lieu : Stade Régional

Fête de la liberté :

Date : Mardi 19 décembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Repas de la troisième jeunesse :

Date : Samedi 20 janvier 2023

Lieu : Gymnase
Inscriptions à partir du 1^{er} décembre 2023

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble!

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées
du 2 au 8 octobre 2023

Vieillir ensemble
une chance à cultiver!

PETITE-ÎLE
www.semaine-bleue.org

Prévenir le diabète,
ça marche !

14 novembre 2023

GRAND COUDE

GRANDE MARCHÉ à GRAND COUDE

organisée par le CPTS Grand Sud Réunion pour la JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Inscription jusqu'au 2 novembre 2023 (places limitées)

Pour plus de renseignements :
0262 23 62 74
contact@cptsgrandsudreunion.fr

Prévenir le diabète,
ça marche !

14 novembre
Grande Marche à Grand Coude

8h00 : Accueil autour d'un petit déjeuner savant, café et d'un thé de La Réunion Enchanté. Vous trouverez sur le site, différents stands de prévention : diabète, fragilité de la personne âgée, nutrition, sport santé... et assurés ainsi bénéficier des conseils de la part de vos voisins.

9h00 : Départ de la marche sportive 25k.

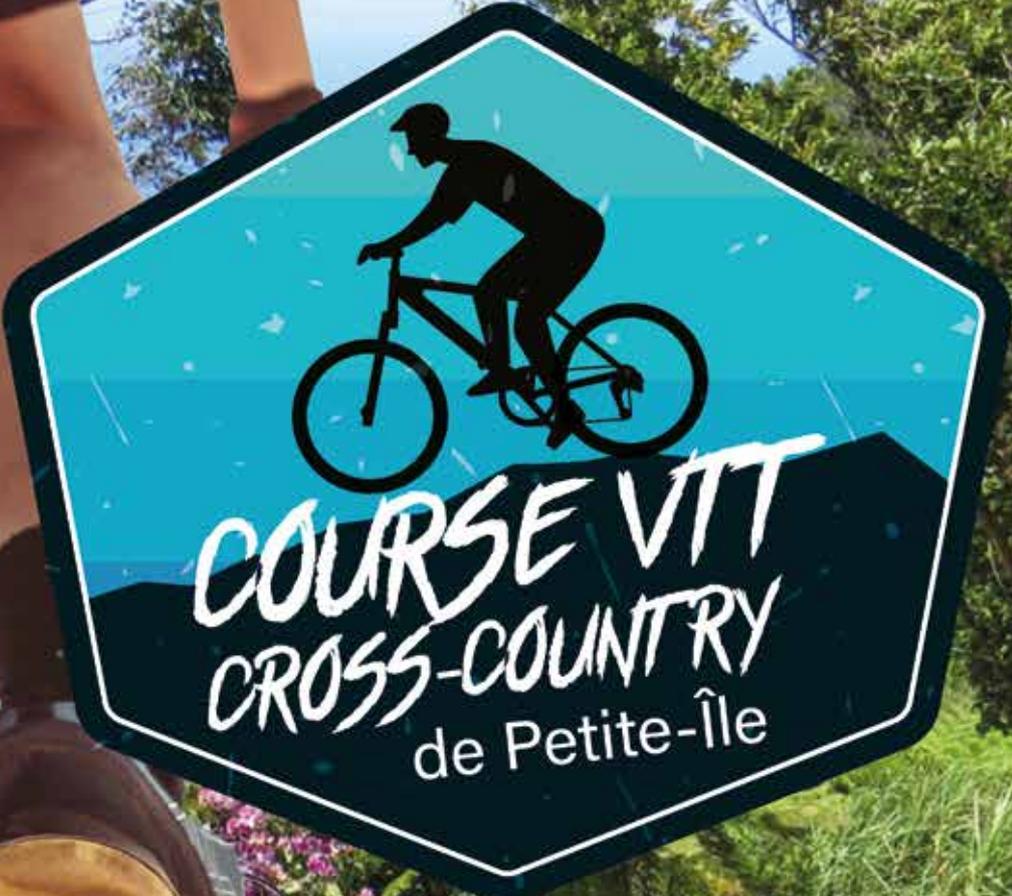
Vous serez accompagné du Comité de randonnée de La Réunion, de l'association Pays Touristique du Sud Réunion et d'un conférencier en histoire de l'île, qui vous apprendra beaucoup sur Grand Coude.

11h30 : Déjeuner préparé sur le site, et accès aux stands de diabète. Il y aura des stands de camping et autre santé.

14h00 : Fin de cette belle journée.

Des toilettes seront mises à votre disposition dans l'enceinte ainsi que des

Pour plus de renseignements et inscriptions :
0262 23 62 74
contact@cptsgrandsudreunion.fr



**DIMANCHE
8 OCTOBRE 2023
AU DOMAINE DU RELAIS
DE 8H À 13H**

www.petite-ile.re
Ville de Petite-Île Officiel 
petiteilevilleofficielle 

